

NOTICE EXPLICATIVE

REMISE DU DOSSIER D'INSCRIPTION :

Le dossier d'inscription comprendra :

- ▲ La fiche d'inscription
- ▲ La fiche médicale (certificat médical)
- ▲ 1 photo d'identité (nécessaire pour la licence)
- ▲ Le règlement complet de la cotisation
- ▲ La photocopie de la carte d'identité (elle peut être demandée en match)
- ▲ 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'intéressé.

Les dossiers devront nous parvenir **au plus tard le 31 octobre** afin de pouvoir effectuer la demande des licences auprès de la fédération. **Après cette date**, certaines compétitions ne pourront pas être accessibles par les intéressés qui n'auront pas réglés leur cotisation.

A noter également que les inscriptions ne seront plus acceptées sauf cas exceptionnel.

« LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES »

CERTIFICAT MEDICAL :

La fiche médicale inclut une partie réservée au médecin pour établir le certificat médical.

Demandez-le pour le Baseball et le Softball.

« CELUI-CI EST OBLIGATOIRE POUR LA PRATIQUE DU SPORT »

Les enfants en dernière année des catégories 9U, 12U, 15U et 18U, en dernière année, ont la possibilité de jouer dans la catégorie supérieure sans sur-classement.

PAIEMENT :

Le paiement des cotisations peut s'effectuer en 1, 2 ou 3 fois. Tous les chèques devront être remis à l'inscription. Encaissement à partir de novembre.

« A défaut, la demande de la licence ne sera pas effectuée »

En cas de licences multiples pour une même famille, des tarifs dégressifs sont appliqués. Renseignez-vous.

AIDE A LA COTISATION :

Nous sommes agréés par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances et Chèques Sport. Vous pouvez donc payer votre cotisation en Chèques-Vacances ou Chèques Sport. Pour cela, joignez votre avis de droit.

Pour les Brondillants uniquement : il existe une association, Parilly Terrailon Sport, qui aide les jeunes résidant dans ces quartiers.

Pour les San-Priots uniquement : il existe une possibilité d'aide financière par la commune, sous conditions.

Beaucoup de comités d'entreprises aident à la pratique du sport. Nous pouvons établir un justificatif.

LE MATERIEL :

Pour 9U, 12U et 15U :

- ▲ Matériels : Le matériel (battes, gants, balles...) nécessaire à la pratique du sport est prêté
- ▲ Textiles :
 - Casquette du club, ceinture de baseball couleur Navy, pantalon de baseball blanc, chaussures (spikes) sont à la charge du joueur
 - La chemise (Jersey) est prêtée par le club, et soumis à caution en début d'année

Pour les 18U et séniors softball et baseball :

- ▲ Matériels : Le matériel (battes, gants, balles...) nécessaire à la pratique du sport est prêté
- ▲ Textiles :
 - Casquette du club, ceinture de baseball couleur Navy, pantalon de baseball blanc, chaussures (spikes) sont à la charge du joueur
 - La chemise (Jersey) peut être prêtée par le club, et soumis à caution en début d'année

« ATTENTION COQUE DE PROTECTION OBLIGATOIRE POUR LES GARÇONS, A LA CHARGE DES PARENTS »

Le club fait une commande globale pour les T-shirts, les casquettes, les jerseys et autres matériels.

Voir modalités pratiques et tarifs avec le coach de l'équipe.

SEANCES D'ESSAI :

Possibilité d'une ou deux séances d'essai avant inscription. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements vous pouvez appeler le 06.82.31.50.66. ou email : contact@devils-bsp.fr

Et n'oubliez pas :

« UNE INSCRIPTION EST UN ENGAGEMENT ENVERS UNE EQUIPE ET LE CLUB »

S'inscrire signifie être présents aux entraînements, matchs et participer à la vie du club.